

# RESISTONS ENSEMBLE CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES

LA LUTTE CONTINUE!  
c'est dans le NUMÉRO 50

Bulletin n°50 • février 2007

Résistons ensemble c/o CiCP, 21<sup>er</sup>, rue Voltaire, 75011 Paris | Recevoir ce bulletin par Internet : [resistons\\_ensemble@yahoo.com](mailto:resistons_ensemble@yahoo.com)  
Pour le recevoir par la poste : envoyer un carnet de timbre pour dix numéros. <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

## Pourquoi veulent-ils tous glorifier le travail ? Car le travail est la "meilleure des polices" (Nietzsche)

Pour assurer l'ordre et la sécurité, la police a trouvé son meilleur allié : le travail. À l'image de Sarkozy qui nous appelle à « aimer le travail », Royal doit faire de la « défense de la valeur travail » le fil directeur de son prochain discours (qui sera le pendant naturel de celui de mai dernier sur la suppression des allocs, l'encadrement militaire des « sauvages »...). Leur programme (qui était déjà celui de Jospin) : nous mettre au travail pour nous mettre au pas. Et ne nous y trompons pas il s'agit bien du travail précaire, pénible et abrutissant et pas du travail créatif qui permet de s'épanouir. Ils veulent nous faire avaler que notre seul idéal soit la paie qui tombe en fin de mois, qu'on accepte d'être exploité jusqu'au dernier souffle au profit du patronat, que notre journée soit surveillée et planifiée du matin jusqu'au soir. Quant à ceux qui ne travailleront pas : la « France paresseuse » de Sarkozy, ils seront jugés coupables car on a fait de leur « paresse » un déshonneur, à moins que leur « activité » en vue de trouver un travail introuvable ne leur rachète un « revenu » de misère (c'est ce qui s'appelle un RMA). À cette cadence, la police n'aura plus qu'à continuer à assurer la criminalisation des contraintes à la soi-disant « paresse » ou autres chômeurs et rebelles.

> **Quelle leçon** donnée par des jeunes de banlieue à la police nationale avec l'affaire du meurtre lâche d'un jeune qui conduisait un quad en bas des tours d'une cité de Limoges. Après le jemenfoutisme de la police qui a laissé tout le temps à l'assassin de planquer l'arme du crime, les jeunes de la cité ont décidé de retrouver eux-mêmes cet assassin. Après avoir mené leur propre enquête et récolté les preuves de la culpabilité d'un habitant du quartier, ils ont reçu une fin de non-recevoir de la police. Finalement l'assassin s'est rendu à la police par peur que les jeunes ne fassent justice eux-mêmes. Cette affaire résume bien l'attitude de la police et montre qu'il y a deux poids deux mesures lorsqu'il s'agit de la mort d'un jeune de cité de surcroît maghrébin.

> **La vraie justice** Ça s'est passé en Guyane, le 6 aout dernier, 29 légionnaires encagoulés, armés de pieds de biche « cassent du Noir ». Leur procès vient d'avoir lieu. Le jugement : du *sursis*.

Ça s'est passé à Paris, en septembre 2004. Le tribunal correctionnel de Paris a condamné à trois mois de prison avec *sursis* un flic de la BAC qui avait fracturé le nez d'un jeune homme à Paris lors d'un contrôle d'identité à Paris. Pourtant le tribunal parlait d'une « grave erreur d'appréciation ou, à tout le moins, d'une inexcusable perte de son sang-froid ».

Ça s'est passé à Saint Denis (93), en 2001 (voir RE décembre 2006), des flics gazent et matraquent femmes et enfants. La procureure estime qu'« au lieu de calmer les choses, on interpelle, on frappe et on met dans le panier à salade sans discernement » et elle demande la prison ferme. Le verdict : du *sursis*.

Ça se passe à dans l'Oise, en décembre 2006 - 8 mois *ferme* pour un Sdf qui a forcé la porte d'une chaufferie. Il avait trop froid. 8 mois en taule pour une nuit ! La justice dérape ? Bavures ? Mais non, la justice c'est ça. Les défenseurs de l'ordre social ne sont pas au-dessus de la loi, ils sont la loi, ils sont gardiens de la loi de la jungle. Le pauvre ? Au trou.

> **SUR LE VIF** Brève qui restera totalement inaperçue, comme celui qui en est mort

Ce matin entendu sur France Inter dans le flot ininterrompu des nouvelles, une phrase brève, aussi brève que la banalisation de l'horreur : En province, un SDF est mort ; les voitures de ramassage des ordures l'ont écrasé : il dormait sous un carton... En voulant ramasser les ordures... le camion poubelle a radicalement écrasé la misère tout comme notre politique de cohésion dite « sociale ». Plus de 4 millions « de cartons », pendant que nos politiques de tous poils pleurent à Notre Dame sous les gros plans complaisants de nos caméras. Brève de radio : un SDF est mort broyé sous son carton pas de larmes ni de caméras...

## ➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

**La porte de l'enfer** Le dernier rapport de la CIMADE, seule association autorisée à être présente dans les centres de rétention, souligne l'aggravation constante des conditions de maintien dans ces centres depuis fin 2003, date à laquelle le nombre d'expulsions a été fixé pour chaque année par N. Sarkozy aux préfets (15 000 en 2004, 20 000 en 2005, 25 000 en 2006). « *Quand on commence à gérer l'expulsion de personnes comme une usine gère et prévoit sa production, on peut s'attendre au pire ; et le pire arrive*... » « *La fuite en avant ne s'arrête pas : un programme de construction de nouvelles places de rétention est en cours, qui prévoit des centres de plus de 200 places, comme c'est déjà le cas aux portes de Paris, à Vincennes*... » **Rapport complet sur : [www.cimade.org](http://www.cimade.org)**

**Contrôles au faciès : interdit de l'écrire !** Pour avoir dénoncé dans le livre *Vos papiers*, paru en octobre 2001, les contrôles d'identité au faciès « *qui sont non seulement monnaie courante mais se multiplient* », Clément Schouler, membre du Syndicat de la magistrature, a été condamné le 18 janvier par la Cour d'Appel de Paris à 800 euros d'amende. Il avait été relaxé en première instance, mais le parquet avait fait appel. La cour de Cassation est saisie d'un pourvoi contre cet arrêt.

**Bébés bracelet** Tracer les individus ; l'utilisation des puces RFID qui contiennent des données personnelles et permettent la géo-localisation, le profilage... se développe vitesse grand V. Après la carte navigo, le passeport biométrique... se sont les nouveau-nés qui seront équipés de bracelet électronique. Le centre hospitalier intercommunal Le Raincy-Montfermeil (Seine-Saint-Denis) prévoit la mise en place de ce système de localisation accompagné d'un renforcement de la vidéosurveillance pour la fin mars, le Centre hospitalier du Havre pour 2008. À quand les puces sous-cutanées ?

**Rafles** Toutes les semaines, voire plusieurs fois par semaine des rafles ont lieu dans le plus grand silence médiatique. Les flics débarquent dans un quartier, ratissent les rues, cafés, couloir de métro, contrôlent au faciès, ramassent les sans-papiers pris dans leur filet jusqu'à ce que leur fourgon soit plein. Ensuite c'est garde à vue, centre de rétention, expulsion. Mardi 30 janvier, vingt et une personnes sont raflées lors de la distribution de repas organisée par les Restos du coeur place de la République. La préfecture de police évoque une « opération de routine »... Est-ce la manière de nous dire que cette pratique est bien ancrée dans l'histoire de la police française. À Belleville, **rassemblements mensuels** les 2<sup>e</sup> mardi du mois au carrefour M<sup>o</sup> Belleville. Contre les rafles : **manifestation** - samedi 10 février - 14 h - Barbes - à l'appel du 9<sup>ème</sup> **Collectif des Sans-Papiers** <http://9emecollectif.net/>

### **Internet : nouvel espace de liberté, nouvel espace de répression**

L'expansion du réseau internet est une preuve de notre désir de communication toujours plus grand. Espace de liberté donc... Il n'en fallait pas plus pour qu'il devienne un espace de répression. La dernière censure en date, c'est Carolina qui en a fait les frais. Elle visionnait une vidéo sur le Betar depuis son espace perso sur Dailymotion quand, au moment de la partager, « on » lui supprima purement et simplement son compte et « on » alla jusqu'à bloquer son accès au site depuis son ordi perso.

Son témoignage : <http://php.espace.free.fr/modules.php?name=News&file=article&sid=1121>

**Lyon : Taser Festival** Des musiciens locaux ont accepté de jouer gratuitement pour 3 soirs de fête (25, 26 et 27 janvier) pour les inculpés. À ces groupes et à leurs techniciens, il faut ajouter toute une foule de personnes qui se sont mobilisées pour créer d'autres espaces dans le cadre de ce festival : buffet végétarien à prix libre, informations et brochures, diffusion de courts et de longs métrages, performances artistiques, spectacles en tous genres... Une vraie réussite pour ce Taser Festival, avec des interventions contre la répression et un moment de rencontres inoubliables. <http://rebellyon.info/article3009.html>

À propos de ce Taser Festival, signalons le gag du procès intenté par l'importateur du Taser et gagné par l'association *Témoins* : ce marchand d'armes, qui refusait l'utilisation du mot « Taser », a été condamné à donner 600 euros à l'organisatrice du Festival. <http://rebellyon.info/article3093.html>

## ➤ AGiR Roland Veillet, toujours debout !



La grève de la faim de Roland dure depuis le 24 décembre. À ce jour, le 5 février, 18 kg perdus et Roland est toujours debout ! Il est plus déterminé que jamais à dénoncer la répression antisyndicale et le déni de justice qui le frappent : sa volonté et son mental de marathonien

le soutiennent dans ce bras de fer politique avec le gouvernement. **Signez pétition du comité de soutien**  
<http://roland-veillet.ouvaton.org/?Petition-de-soutien>

### **Forum social des quartiers populaires**

« *Assez des crimes et des violences policières impunis, des contrôles au faciès, des écoles au rabais, assez de chômage programmé, de sous-emplois, de logements insalubres, assez de la prison, assez de hagra et d'humiliations !* » **Les 22, 23 et 24 juin 2007 à St Denis**, « *un lieu d'élaboration collective pour agir* ». (extrait de l'appel du MIB, Diversité et les Motivé-e-s, l'intégralité sur [http://resistons.lautre.net/article.php3?id\\_article=329](http://resistons.lautre.net/article.php3?id_article=329)).

Contact : [fsqp2007@no-log.org](mailto:fsqp2007@no-log.org). Prochaine réunion de préparation **mardi 20 février** - 19 h - Bourse du travail de St-Denis (9-11, rue Génin M<sup>o</sup> Porte de Paris)

### **Rebellion et répression au sud du Mexique**

Ça se passe en 2006. « *Il était une fois, au Mexique, une ville et sa région soumises à la tyrannie meurtrière d'un gouverneur véreux. Les habitants presque unanimes décident un jour de le chasser et de faire leurs affaires eux-mêmes. Ils occupent la rue et les administrations, mettent en déroute les sbires du cacique, créent une assemblée populaire souveraine et, le temps d'un long été, s'adonnent aux plaisirs interdits de la démocratie directe. Ils veulent vivre librement et dignement, c'est-à-dire sans se plier aux diktats de la mondialisation.* » *L'Insomnie* et *CQFD* publient un hors série sur la libre commune d'Oaxaca. Infos [http://www.cequifautdestruire.org/article.php3?id\\_article=1258](http://www.cequifautdestruire.org/article.php3?id_article=1258)

**Pétition** pour l'abrogation du délit de « racolage passif » puni de deux mois d'emprisonnement et de 3 750 euros d'amende et créé en 2003 avec la loi « pour la sécurité Intérieure ». *Les dégenrés*, association antisexististe de lutte contre l'essentialisme et les stéréotypes liés au genre, vient de lancer une pétition pour l'abrogation de cet article de loi cause de précarité et d'insécurité pour les prostituées. À signer sur <http://www.petitiononline.com/racolage/petition.html>

**Délit de solidarité !** Pour s'être interposée activement contre l'expulsion d'un jeune sans-papiers, le 29 novembre, dans le vol à destination de Bamako, par l'information des passagers et une intervention auprès du commandant de bord, Kadidja, militante APEIS de Saint Denis, qui partait voir sa famille au Mali, est accusée d'entrave à la circulation d'un avion. La police prend son identité et, à son retour, le 24 décembre, la PAF l'interpelle. Son jugement doit avoir lieu en avril.

Pétition sur [http://www.apeis.org/article.php3?id\\_article=370](http://www.apeis.org/article.php3?id_article=370)

### **Lyon : création d'une caisse de solidarité pour les inculpés**

Une Caisse de Solidarité a été créée par l'association *Témoins contre les violences policières*, en liens avec des membres des Collectifs de Soutien qui se sont montés pour être solidaires de personnes inculpées face à l'arbitraire et à l'énorme répression actuelle, notamment lors de la manif festive du 30 avril 2005, d'actions anti-pub, de l'état d'urgence et des révoltes des quartiers de novembre 2005, des manifestations anti-CPE du printemps dernier, de luttes syndicales, de refus de fichage ADN... Chèques « caisse de solidarité » à **TÉMOINS 39**, rue Courteline 69100 Villeurbanne – [temoinslyon@free.fr](mailto:temoinslyon@free.fr)